



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 44503

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le projet de réforme de la taxe professionnelle annoncée le 5 février 2009 par le Président de la République. Les responsables des collectivités territoriales s'interrogent sur les conséquences que pourrait induire une diminution de cette taxe sur leurs budgets. Elle en représente en effet une ressource fiscale importante, et toute diminution entraînerait des remises en cause de leurs actions, essentielles dans le cadre du plan de relance initié par le Gouvernement et visant à répondre à la crise économique actuelle. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures prises pour compenser les effets de cette réforme sur les finances des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44503

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2468

Question retirée le : 27 avril 2010 (Fin de mandat)